



Conservateur de musée : un métier qui résiste ?

Attirée à la librairie du Louvre par un titre et un sous-titre, « Les conservateurs de musées. Atouts et faiblesses d'une profession », disposant de trois bonnes heures de lecture dans le TGV vers Marseille, je vais m'y plonger avec délices ... mais rapidement un certain goût d'amertume. Le malaise des conservateurs est analysé non du point de vue des pressions extérieures mais d'un point de vue « interne », en considérant comment une profession a réussi ou échoué à maintenir son « monopole sur un segment précis du marché du travail ». Je suis intriguée, prête à me laisser convaincre, par la démonstration de la façon dont les conservateurs ont su « contenir la montée en puissance des nouveaux métiers ». Tant d'années à accompagner avec tant de collègues (dont le conseiller musées de la DRAC) la mise en place de la filière culturelle territoriale à tous ses échelons (pour mieux la dominer ? On connaît mal ses propres ressorts ...) devraient me permettre d'apprécier ce point de vue « inédit ».

L'introduction pointe, parmi ceux que les conservateurs réduisent à « une précarité de l'emploi », le « cas très éclairant des commissaires d'exposition d'art contemporain » ... hélas, les expositions temporaires ont une durée limitée dans le temps ... leur commissariat est souvent confié à des spécialistes par les conservateurs eux-mêmes, qu'il s'agisse d'art contemporain ou pas, et cette mission s'arrête avec l'exposition. Faut-il que les musées produisent à jet continu des expositions d'art contemporain pour rendre justice à ce métier précarisé, victime d'un « important *turn over* », et « d'un recrutement social moins élevé » ? Le chapitre 3 consacré à ce thème à la suite d'une enquête déborde le sujet des seuls musées. Harald Szeemann, référence incontournable, a fait du commissariat d'exposition d'art contemporain le cœur de son activité artistique, ce peut être dans certains cas une mission cadrée par un contrat, éventuellement durable, on ne saurait fonder sur ce modèle une activité professionnelle statutaire. Bien sûr, une « hybridation professionnelle » entre conservateur et commissaire d'exposition d'art contemporain, ou ethnologue, historien de l'art, architecte, est possible et même fréquente, nouée temporairement – ou à plus long terme- autour d'un projet. Nulle relation ici entre dominant et dominé et les exemples ne sont pas réservés aux grands musées nationaux.

Autre tension interne identifiée, celle venant des restaurateurs : ch. 1 « Comment contenir l'ascension d'un groupe de spécialistes ? Les conservateurs et la restauration des collections ». Ce face à face est posé à partir de prises de position datées et d'approximations. En quoi les conservateurs ne seraient pas légitimes à assumer (et non revendiquer) leur responsabilité sur l'état matériel des collections, à s'initier à la connaissance des facteurs de dégradation et à la complexité d'interventions qu'ils confient à des professionnels les plus compétents possibles ? En quoi cette compétence ferait-elle ombrage à leur « monopole » ? Il s'agit de convoquer toutes les compétences nécessaires quand la matière d'un bien culturel est en cause. Brandi, considéré par l'auteur avec Philippot comme levier de la dominance des conservateurs, a au contraire insisté sur les dangers d'une relation non égalitaire dans la discussion autour d'une intervention. Les deux professions ont progressé ensemble dans la décennie 1980-1990. Quelques conservateurs se sont spécialisés en conservation-restauration (le terme veut englober la variété des champs d'intervention, de la conservation préventive à la retouche, et non « mieux revendiquer le rôle prédominant (des conservateurs) dans le domaine » !) ; ils sont une poignée, en rien généralisés à la tête des centres en région.

Ce chapitre télescope les étapes - c'est un défaut de tout l'ouvrage, mi-historique mi-critique - et la situation d'aujourd'hui est trop souvent jugée à l'aune d'hier, celle des années 1980, avant l'arrivée des premières promotions de la maîtrise de Paris I et de l'IFROA. Des conservateurs « spécialisés » ont œuvré à la mise en place de ces formations. Ils y ont enseigné l'histoire de la restauration et celle des techniques, ils ont dispensé ce même enseignement aux futurs conservateurs, condition de la constitution d'une compétence partagée et partageable. Nulle réaction à des « menaces » (!).

Selon l'auteur, il n'a pas été créé de postes de conservateurs-restaurateurs parce que « la majorité des conservateurs refuse l'idée d'une organisation pluricéphale sur le modèle anglo-saxon et préfère faire appel à des prestataires extérieurs ». Mais les restaurateurs n'ont formulé dans les années fastes aucune revendication structurée à une entrée dans les filières de la fonction publique. Ils n'ont pas investi celle de « chef de travaux d'art » qui s'est tarie. Les conservateurs n'ont pas eu à s'opposer à une reconnaissance professionnelle qui les aurait soulagés, car monter les appels d'offres n'est pas une partie de plaisir où se satisfait leur égo. L'exercice libéral n'est cadré que par la reconnaissance des diplômes imposée par la loi sur les musées de France, il est à souhaiter qu'elle soit durable. La même loi a affirmé le principe du contrôle scientifique et technique de l'Etat sur les interventions qu'il subventionne. Rien d'abusif, au contraire, c'est une garantie du bon positionnement et du bon déroulement des interventions, préalablement discutées lors des séances des « commissions scientifiques régionales », dont l'auteur ne semble pas connaître le fonctionnement. Point ici de stratégie des conservateurs « face à l'ascension des restaurateurs » que voudrait dénoncer l'auteur.

Stratégie de survie ? Meilleure résistance que les conservateurs anglo-saxons qui ont perdu l'autonomie de leurs activités de recherche, calées non plus seulement sur les collections mais sur les programmes de type universitaire que subventionnent les agences et dans lesquels le « catalogue » trouve mal sa place ? Les conservateurs ne gagneraient pas à renforcer au sein de l'INP leur profil scientifique au risque d'être marginalisés. Ils devront acquérir des « savoirs managériaux » s'ils veulent « tenir à distance les hauts fonctionnaires qui aspirent à diriger les musées » (question lancinante mais qui ne se pose que pour les grands établissements dotés d'une autonomie).

L'ouvrage se réfère à maintes reprises au *Livre blanc des musées de France* publié en 2011 par l'AGCCPF. Pour y trouver quelques constats mais en relevant insidieusement les « balles dans le pied » que se sont tirées les rédacteurs par leur critique des insuffisances de l'INP et de la présence d'attachés sur des postes de conservateurs, leur propension à se sentir abandonnés par leurs collègues de l'Etat, leur présentation désuète du conservateur en « chef d'orchestre », les relents corporatistes nostalgiques d'un âge d'or.

Dans l'épilogue, c'est tout de même vers « la création d'une grande association ou fédération des professionnels des musées sur le modèle de ce que font actuellement les directeurs des affaires culturelles » qu'on nous oriente pour « mieux peser dans les discussions et les arbitrages publics ». Une Association générale des professionnels des collections publiques de France, en somme (J.-J. Bertaux en a eu l'idée en 2004). Que les restaurateurs (et toutes les autres professions partenaires) nous y rejoignent. C'est ce qu'expérimente l'AGCCPF Paca en organisant annuellement une journée d'études avec la section PACA de la Fédération française des conservateurs - restaurateurs. Mais ce qui dynamise surtout notre association est son travail en réseau, qui rencontre un certain écho : un maillage de territoire, au sens de terrain et non de pouvoir.

Elisabeth Mognetti
Vice-présidente AGCCPF Paca